



MAIRIE  
DE  
MURATO

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MURATO

SEANCE DU 16 JUIN 2023

L'an deux mille vingt trois, le seize juin à 18h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Claude FLORI, le Maire.

**DELIBERATION  
DL-2023-38**

**PRESENTS** : M. ANTONI Francis, M. BERTONCINI Eugène, M. COPPI Jacques, M. FESSLER Charles, Mme FLORI Céline, M. FLORI Claude, M. GIANILY Yves, M. LECCIA Lucien, M. LUCCHETTI Sébastien, M. MAZZONI Pierre-Ange, M. MURATI Joseph-Antoine, M. MURATI Lucas.

Date de la convocation : **09/06/2023**

Date d'affichage : **09/06/2023**

Date de publication : **20/06/2023**

**ABSENTS** : M. IANNELLI François M. LAFFOND Alain.

**REPRESENTES** : M. CLEMENTI Albert représenté par M. FLORI Claude

Nb Conseillers afférents au CM : **15**

Nb Conseillers en exercice : **15**

Nb Conseillers présents : **12**

Nb Conseillers représentés : **1**

Quorum : **8**

**Le quorum étant atteint, M. LUCCHETTI Sébastien a été nommé secrétaire de séance (art. L2121-15 du CGCT).**

### Recherche de financement - Diagnostic et Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable

#### Monsieur le Maire expose au Conseil

Entre septembre 2010 et décembre 2011, la commune a fait réaliser le diagnostic de ses installations d'alimentation en eau potable et a approuvé son schéma directeur. Suite à cette étude, la commune a entrepris les travaux préconisés notamment la réhabilitation des deux réservoirs, du réseau d'adduction et de distribution en eau potable.

Néanmoins, il est nécessaire d'actualiser ce diagnostic car la précédente étude est ancienne et ne correspond plus à la situation actuelle, notamment au niveau du bilan besoins / ressources. En effet, face à la dégradation de ces dernières années en matière d'approvisionnement en eau, la municipalité a initié une démarche de sécurisation de sa ressource en raccordant d'anciennes sources (Pantanu et Campo di Monte) et envisage également en complément de réaliser un (ou plusieurs) forage(s). L'ensemble de ces travaux doivent être matérialisés dans un document unique.

Pour ce faire, il est proposé le programme suivant :

#### MONTANT DE L'OPERATION

PRESTATIONS	Montant
Travaux connexes - Fourniture et pose de 4 compteurs généraux	11 000,00 €
Etude de diagnostic et de schéma directeur d'alimentation en eau potable	24 725,00 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>35 725,00 €</b>

#### PLAN DE FINANCEMENT

Financeurs	Taux	Montant
Collectivité de Corse Agence de l'Eau	90%	32 152,50 €
Commune	10 %	3 572,50 €
<b>TOTAL</b>		<b>35 725,00 €</b>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212001721-20230616-DL-2023-38-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/06/2023

Publication : 20/06/2023

**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
**Ouï l'exposé de Monsieur le Maire**  
**Et après en avoir délibéré**

**Pour : 13      Contre :      Abstentions :**

Le Maire  
M. Claude FLORI

- **APPROUVE** l'opération et le plan de financement ci-dessus exposés.
- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette opération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.**  
**Au registre sont les signatures**

**POUR COPIE CONFORME**  
**LE MAIRE**  
Claude FLORI

